



Convention internationale de 2004 du 13 février 2004 pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires

RS 0.814.296; RO 2017 3837

Champ d'application le 18 octobre 2017, complément¹

Etats parties	Ratification Adhésion (A)	Entrée en vigueur
Argentine	2 août 2017	2 novembre 2017
Grèce	26 juin 2017 A	26 septembre 2017
Honduras	10 juillet 2017 A	10 octobre 2017
Jamaïque	11 septembre 2017 A	11 décembre 2017
Madagascar	27 juillet 2017 A	27 octobre 2017
Malte	7 septembre 2017 A	7 décembre 2017

¹ La présente publication complète celle qui figure au RO 2017 3837.
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE
(www.dfae.admin.ch/traites).

